

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2008

Publication : 25/01/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP *2e/04-08*
Séance du **18 JAN. 2008**

Conseil Général Haut-Rhin

Communication

à la Commission Permanente

COMMUNICATION

Fédération Interprofessionnelle Forêt Bois Alsace (FIBOIS Alsace)

Réalisation d'un diagnostic de la filière bois dans le Haut-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

- ❖ Donne acte au Président de la communication relative au diagnostic de la filière bois dans le Haut-Rhin réalisé par FIBOIS Alsace.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président


Rémy WITH